

SAOP moyens aériens riposte EBOLA Nord-Kivu

1. Eligibilité

Seules le Ministère de la Santé, les agences ONU et les ONG impliquées dans la lutte contre Ebola dans la région de Béni sont éligibles aux vols dédiés.

Les vols seront payants et à charge de chaque organisation:

UNHAS : Kinshasa-Goma : 500 USD ; Goma-Béni : 100 USD et 1.5USD/kg pour le cargo

MONUSCO : 500 USD quel que soit la route et 1.5USD/kg pour le cargo

2. Moyens aériens

Kinshasa-Goma-Kinshasa

UNHAS : vols les lundi, mercredi et vendredi

MONUSCO : vols quotidiens du lundi au vendredi

ECHO et CICR : En fonction des sièges disponibles proposés pour prendre les passagers en standby sur les vols UNHAS et MONUSCO.

MAF : sur demande

Goma-Béni-Goma

UNHAS : vols les lundi, mercredi et vendredi. Vols spéciaux possibles les mardi et jeudi.

MONUSCO : vols quotidiens du lundi au vendredi

ECHO et CICR : En fonction des sièges disponibles proposés pour prendre les passagers en standby sur les vols UNHAS et MONUSCO.

Les liaisons Kinshasa-Beni peuvent être réalisées en un seul jour les lundi, mercredi et vendredi. Mardi et jeudi, prévoir de passer la nuit à Goma.

MAF : sur demande

Note

Congo Airways a été certifié IATA « Operational Safety Audit” et peut donc être emprunté sans décision UNDSS.

3. Réservations

Chaque organisation doit désigné un seul point focal qui centralisera les demandes de réservation. Aucune demande individuelle ne sera acceptée.

MONUSCO : passagers Riposte Ebola considérés « MUST FLY ».

UNHAS : Kinshasa-Goma-Kinshasa : selon places dispo. Goma-Beni-Goma “MUST FLY ».

Adresse de réservation commune UNHAS et MONUSCO : EbolaNordKivuFlight@gmail.com

Dossier Excel pour les demandes de réservation en attache. Chaque rubrique doit être complétée.

Passagers

MONUSCO : les MOPs doivent être demandées auprès du bureau MONUSCO concerné avant 1200 la veille du vol (samedi pour lundi). Donc toute réservation reçue après 12h00, sera traitée pour le surlendemain ou le lendemain sur un vol UNHAS. Les MOP seront demandés par le gestionnaire de l'adresse commune après réception des documents nécessaires, pour rappel :

passager UN : NOM/PRENOM/N°ID/NATIONALITE

Passager ONG ou Gvt : NOM/PRENOM/N°ID/NATIONALITE/ORDRE DE MISSION

Le forfait bagage est de 20kgs+5kgs de bagage à main. Tout surplus de bagage doit être demandé à la réservation.

UNHAS : les demandes de réservations devront être reçues avant 12h00. Comme tout vol régulier, le forfait bagage est de 20kgs, bagage à main compris. Une demande de surplus bagage doit être faite lors de la réservation le cas échéant.

Taxes aéroports

UNLP : pas de taxes à Goma et Beni. Kinshasa 31USD.

Sans UNLP : Kinshasa 31USD, Goma et Beni 37USD.

L'acquittement de ces taxes est à charge du passager. MONUSCO et UNHAS ne peuvent être tenus responsable en cas de problème avec la RVA.

Cargo

Les demandes de réservations cargo devront être faites de la même manière que pour les passagers. Attention, sur la route Kinshasa/Goma privilégier les vols commerciaux pour les grosses quantités, les avions UNHAS/MONUSCO étant limités à 500kgs de cargo.

MONUSCO : demande de MOP. Réception des demandes avant 12h00.

UNHAS : réception des demandes avant 12h00

Les demandes devront obligatoirement indiqué : nombre de colis/poids (colis et total)/volume/nature. Attention, le transport de produit dangereux nécessite l'établissement de documents officiels. Il est donc demandé d'anticiper au maximum ce type de réservation.

Gestion des priorités

En cas de demandes supérieures à la capacité offerte (pax+cargo), WHO fixera les priorités.

Pour UNHAS et MONUSCO, les billets ou MOP seront envoyés au point focal Ebola de l'organisation concernée. Pour MONUSCO, les horaires d'enregistrement seront communiqués au plus tôt.

4. Embarquement

Les passagers devront se présenter aux comptoirs d'embarquement correspondants à leur vol deux heures avant l'heure de décollage. Le comptoir ferme une heure avant le décollage. Dans l'attente de la mise en place d'un système de suivi médical, les passagers embarquant à Beni devront remplir le document en annexe 3 remis lors de l'enregistrement. Ce document sera récupéré à la descente de l'avion à Goma et archivé pendant un mois.

Les passagers au départ de Beni devront se soumettre à une prise de température à l'enregistrement et juste avant l'embarquement. En cas de température de plus de 37°C, il se verra refuser l'accès à l'appareil et sera dirigé vers le service médical MONUSCO pour prise en charge. Une désinfection des mains sera aussi effectuée à l'embarquement. Toute personne refusant cette procédure se verra refuser l'embarquement.

Tout supplément bagage non demandé à l'avance pourra être refusé.

Tout colis mal emballé ou ne répondant pas à la demande de réservation sera refusé. Aucun transport de produit dangereux ne sera accepté sans les documents appropriés.

5. Facturation UNHAS

Il n'y aura pas de facturation à part pour les vols Ebola, elle sera intégrée dans la facture mensuelle UNHAS de chaque organisation.

No-show Ebola : personne ne se présentant pas au comptoir d'enregistrement. Le billet sera alors facturé.

ANNEXE 1 (en pièce jointe)- Planning de vol

Ce programme est indicatif et est susceptible de modification sans préavis. Les horaires Congo Airways sont uniquement informatifs et n'engagent pas la responsabilité de UNHAS DRC ou MONUSCO en cas de retard ou d'annulation. En cas de changements du planning UNHAS, MONUSCO ou ECHO flight, un nouveau programme serait édité et diffusé au travers de la commission logistique nationale.

ANNEXE 2 (en pièce jointe)- Demande de réservation

ANNEXE 3 (en pièce jointe)- feuille de tracking passager UNHAS